

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D014/2019

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le 29 mars à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein des locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie – Pôle de Brionne, 29 rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 mars 2019

Nombre de membres
En exercice : 21
Présents : 12
Votants : 11

Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VATINEL
 Étaient absents : M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. KAREB, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : aucun pouvoir communiqué

Secrétaire de séance : Monsieur MALARGÉ

Objet : Présentation et vote du budget primitif 2019 – M14 Budget Principal du C.I.A.S.

PJ : Budget

Monsieur le Président propose le vote du budget primitif 2019 :

- M14 Budget Principal du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Monsieur GRIHAULT Pascal, en sa qualité de représentant de la M.J.C. de Bernay, ne prend pas part au vote.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Approuve le budget primitif 2019 M14 Budget Principal du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190329-19D014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2019

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Numéro SIRET : **20000377000050**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE BERNAY**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.16 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.21 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.24 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.28 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.29 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.31 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.32 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.33 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
p.34 A5 - Etalement des provisions	X	
p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.37 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE
27660

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

BP
2019

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		55 425
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :		0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	70,75	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	68,48	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2,46	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	63,24%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,31%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3,59%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****II****A1****FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 962 771,00	3 795 531,10

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent) 167 239,90

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 962 771,00	3 962 771,00
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	138 465,00	51 560,71

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	4 438,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 91 342,29

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	142 903,00	142 903,00
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	4 105 674,00	4 105 674,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****II****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 260 742,17	0,00	1 127 229,78		1 127 229,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 481 421,00	0,00	2 479 500,00		2 479 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	48 224,00	0,00	47 591,00		47 591,00
Total des dépenses de gestion courante		3 790 387,17	0,00	3 654 320,78		3 654 320,78
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	743 596,00	0,00	266 740,12		266 740,12
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00		0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 563 983,17	0,00	3 921 060,90		3 921 060,90
023	Virement à la section d'investissement (5)	9 920,80		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (32 785,94		41 710,10		41 710,10
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		42 706,74		41 710,10		41 710,10
TOTAL		4 606 689,91	0,00	3 962 771,00		3 962 771,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 962 771,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	231 600,00	0,00	223 000,00		223 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	1 485 200,00	0,00	1 505 151,10		1 505 151,10
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 799 400,00	0,00	2 067 380,00		2 067 380,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante		3 516 200,00	0,00	3 795 531,10		3 795 531,10
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 516 200,00	0,00	3 795 531,10		3 795 531,10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		3 516 200,00	0,00	3 795 531,10		3 795 531,10

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	167 239,90
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 962 771,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	41 710,10
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	6 298,80		6 298,80
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	170 633,25	4 438,00	125 366,20		129 804,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		170 633,25	4 438,00	131 665,00		136 103,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			6 800,00		6 800,00
Total des dépenses financières			0,00	6 800,00		6 800,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		170 633,25	4 438,00	138 465,00		142 903,00
040	<i>Opérations d'ordre entre sections (4)</i>			0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		170 633,25	4 438,00	138 465,00		142 903,00
+						
						D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1) 0,00
=						
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 142 903,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 600,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		9 600,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	26 672,00	0,00	9 850,61		9 850,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	62 233,03	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		88 905,03	0,00	9 850,61		9 850,61
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		98 505,03	0,00	9 850,61		9 850,61
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	9 920,80	0,00			0,00
040	<i>Opérations d'ordre entre sections (4)</i>	32 785,94		41 710,10		41 710,10
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		42 706,74		41 710,10		41 710,10
TOTAL		141 211,77	0,00	51 560,71		51 560,71
+						
						R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 91 342,29
=						
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 142 903,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

41 710,10

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 127 229,78		1 127 229,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 479 500,00		2 479 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	47 591,00		47 591,00
66	Charges financières	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	266 740,12		266 740,12
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement			0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		3 921 060,90	41 710,10	3 962 771,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 962 771,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 298,80		6 298,80
204	Subventions d'équipements versés	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	129 804,20		129 804,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00		0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
3...	Stocks	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	6 800,00		6 800,00
Dépenses d'investissement - Total		142 903,00	0,00	142 903,00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				142 903,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	223 000,00		223 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 505 151,10		1 505 151,10
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	2 067 380,00		2 067 380,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00		0,00
Recettes de fonctionnement - Total		3 795 531,10	0,00	3 795 531,10

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	167 239,90
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 962 771,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 850,61	0,00	9 850,61
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		41 710,10	41 710,10
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		9 850,61	41 710,10	51 560,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	91 342,29
=	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	142 903,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****III****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 260 742,17	1 127 229,78	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén:	115 100,00	85 050,00	
60611	Eau et assainissement	7 445,00	4 210,00	
60612	Énergie - Électricité	42 270,00	30 633,00	
60613	Chauffage urbain	3 077,00	0,00	
60622	Carburants	15 516,00	10 200,00	
60623	Alimentation	161 400,00	171 386,00	
60624	Produits de traitement	2 740,00	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	12 800,00	9 860,00	
60631	Fournitures d'entretien	10 767,00	10 777,00	
60632	Fournitures de petit équipement	25 250,00	24 950,00	
60636	Vêtements de travail	5 365,00	5 700,00	
6064	Fournitures administratives	9 150,00	8 500,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	1 500,00	2 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	14 540,00	
611	Contrats de prestations de services	5 500,00	5 500,00	
6122	Crédit-bail mobilier	58 550,00	200,00	
6135	Locations mobilières	70 880,00	40 000,00	
61521	Terrains	2 800,00	2 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	19 532,00	6 500,00	
61551	Matériel roulant	4 500,00	3 700,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 890,00	200,00	
6156	Maintenance	46 062,00	60 000,00	
6161	Assurance multirisques	2 386,00	960,00	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	3 059,00	0,00	
6168	Autres primes d'assurance	1 200,00	1 000,00	
6182	Documentation générale et technique	3 550,00	4 551,00	
6184	Versements à des organismes de formation	29 813,00	14 500,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	260,00	
6188	Autres frais divers	90 256,17	55 070,78	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	0,00	
6226	Honoraires	17 500,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	1 500,00	500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	2 100,00	4 600,00	
6236	Catalogues et imprimés	1 800,00	2 300,00	
6238	Divers		2 500,00	
6247	Transports collectifs	55 500,00	65 500,00	
6251	Voyages et déplacements	1 700,00	200,00	
6256	Missions	2 700,00	9 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	18 313,00	10 400,00	
6262	Frais de télécommunications	17 944,00	32 105,00	
627	Services bancaires et assimilés	277,00	1 277,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	500,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 600,00	
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	2 300,00	0,00	
62876	A un GFP de rattachement	350 000,00	0,00	
62878	A d'autres organismes	18 750,00	397 000,00	
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	2 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)		25 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 481 421,00	2 479 500,00	
6218	Autre personnel extérieur		108 900,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 337,00	7 610,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	32 177,00	22 550,00	
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		0,00	
64111	Rémunération principale	830 335,00	1 018 650,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	30 639,00	34 000,00	
64118	Autres indemnités	182 153,00	202 200,00	
64131	Rémunérations	534 480,00	359 000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64168	Autres emplois d'insertion	179 570,00	86 900,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	332 789,00	299 700,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	297 572,00	307 150,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	28 886,00	17 925,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 539,00	3 715,00	
64731	Versées directement		7 450,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	0,00	
6478	Autres charges sociales diverses	8 144,00	3 750,00	
6488	Autres charges		0,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	48 224,00	47 591,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	100,00	0,00	
6558	Autres contributions obligatoires		0,00	
65738	Autres organismes publics	48 124,00	47 591,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 790 387,17	3 654 320,78	
66	Charges financières (b)		0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	
6618	Intérêts des autres dettes		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	743 596,00	266 740,12	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		5 000,00	
67441	aux budgets annexes	193 596,00	239 824,12	
678	Autres charges exceptionnelles	550 000,00	21 916,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	30 000,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 563 983,17	3 921 060,90	
023	Virement à la section d'investissement	9 920,80	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	32 785,94	41 710,10	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	32 785,94	41 710,10	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		42 706,74	41 710,10	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 706,74	41 710,10	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 606 689,91	3 962 771,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 962 771,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	231 600,00	223 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	231 600,00	223 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 485 200,00	1 505 151,10	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		0,00	
70632	A caractère de loisirs	200,00	150,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	1 075 000,00	1 095 001,10	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	325 000,00	325 000,00	
70688	Autres prestations de services	65 000,00	85 000,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	20 000,00	0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 799 400,00	2 067 380,00	
7473	Départements	26 400,00	37 680,00	
74741	Communes membres du GFP	3 000,00	0,00	
74751	GFP de rattachement	1 750 000,00	2 000 000,00	
7478	Autres organismes	20 000,00	29 700,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		3 516 200,00	3 795 531,10	
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 516 200,00	3 795 531,10	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 516 200,00	3 795 531,10	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	167 239,90
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 962 771,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		6 298,80	
2031	Frais d'études	0,00		
2051	Concessions et droits similaires	6 298,80		
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	170 633,25	125 366,20	
21318	Autres bâtiments publics	2 000,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	5 323,68	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie		44 982,65	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 497,84	5 728,00	
2182	Matériel de transport	42 000,00	44 472,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 197,07	5 660,00	
2184	Mobilier	6 844,66	10 523,55	
2188	Autres immobilisations corporelles	80 770,00	14 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		170 633,25	131 665,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		6 800,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		6 800,00	
Total des dépenses financières			6 800,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		170 633,25	138 465,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		170 633,25	138 465,00	
+				
		RESTES A REALISER 2018 (11)	4 438,00	
+				
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00	
=				
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	142 903,00	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrir en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 600,00	0,00	
1326	Autres établissements publics locaux	9 600,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		9 600,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 905,03	9 850,61	
10222	F.C.T.V.A.	26 672,00	9 850,61	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 233,03	0,00	
Total des recettes financières		88 905,03	9 850,61	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		98 505,03	9 850,61	
021	Virement de la section de fonctionnement	9 920,80	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	32 785,94	41 710,10	
28051	Concessions et droits similaires	3 274,00	8 374,40	
281318	Autres bâtiments publics	754,00	754,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	497,00	746,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	21 695,51	18 317,38	
281751	Réseaux de voirie	3 306,00	3 306,48	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	5 062,41	
28184	Mobilier	776,13	2 800,01	
28188	Autres immobilisations corporelles	1 483,30	2 349,42	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		42 706,74	41 710,10	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		42 706,74	41 710,10	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		141 211,77	51 560,71	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	
	91 342,29

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	142 903,00
--	------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

BP 2019

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagqt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
												A1
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles												
Équipements municipaux (2)	€ 800,00	46 082,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 582,35	0,00	0,00	0,00	138 465,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		46 082,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 582,35	0,00	0,00	0,00	131 665,00
Opérations financières	€ 800,00	0,00						0,00				0,00
Dépenses d'ordre												
Total dépenses de l'exercice	€ 800,00	46 082,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 582,35	0,00	0,00	0,00	138 465,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 776,00	1 662,00	0,00	0,00	4 438,00
Total cumulé dépenses d'investissement	€ 800,00	46 082,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 356,35	1 662,00	0,00	0,00	142 903,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	179,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 923,80	3 457,30	0,00	0,00	51 561,71
RAR N-1 et reports	0,00	91 342,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 342,29
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	91 521,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 923,80	3 457,30	0,00	0,00	142 903,00
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	1 103 780,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 137 217,58	721 773,30	0,00	0,00	3 962 771,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	1 103 780,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 137 217,58	721 773,30	0,00	0,00	3 962 771,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	2 019 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 775 831,10	0,00	0,00	0,00	3 795 531,10
RAR N-1 et reports	0,00	167 239,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 239,90
Total cumulé Recettes de fonctionnement	0,00	2 186 939,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 775 831,10	0,00	0,00	0,00	3 962 771,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau des 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).
(2) Ou biens de la structure intercommunale.
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	FONCTIONNEMENT						TOTAL			
		01 Operations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag't et services urbains, environnement
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 349,42	0,00	0,00

DÉPENSES

Total dépenses de fonctionnement	0,00	1 103 780,12	0,00	0,00	0,00	0,00	2 137 217,58	721 773,30	0,00	0,00	3 962 771,00
Dépenses réelles	0,00	1 103 780,12	0,00	0,00	0,00	0,00	2 098 964,78	718 316,00	0,00	0,00	3 921 060,90
0111 Charges à caractère général	0,00	518 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	568 343,78	40 746,00	0,00	0,00	1 127 229,78
6042 Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 550,00	1 500,00	0,00	0,00	85 050,00
60611 Eau et assainissement	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 660,00	0,00	0,00	0,00	4 210,00
60612 Énergie - Électricité	0,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 933,00	0,00	0,00	0,00	30 633,00
60622 Carburants	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
60623 Alimentation	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 586,00	19 000,00	0,00	0,00	171 386,00
60628 Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 940,00	4 920,00	0,00	0,00	9 860,00
60631 Fournitures d'entretien	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 577,00	3 700,00	0,00	0,00	10 777,00
60632 Fournitures de petit équipement	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 250,00	3 900,00	0,00	0,00	24 950,00
60636 Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00	450,00	0,00	0,00	5 700,00
6064 Fournitures administratives	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 350,00	1 150,00	0,00	0,00	8 500,00
6065 Livres, disques, cassettes.../(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	800,00	0,00	0,00	2 500,00
6068 Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 940,00	1 600,00	0,00	0,00	14 540,00
6111 Contrats de prestations de services	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6122 Crédit-bail mobilier	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6135 Locations mobilières	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	40 000,00
61521 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61522 Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
61551 Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
61558 Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6156 Maintenance	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6161 Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	960,00
6168 Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182 Documentation générale et technique	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 865,00	186,00	0,00	0,00	4 551,00
6184 Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
6185 Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	100,00	0,00	0,00	260,00
6188 Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940,00	0,00	0,00	0,00	55 070,78
6231 Annonces et insertions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232 Fêtes et cérémonies	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	500,00	0,00	0,00	4 600,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagé et services urbains, environnement	Action économique	TOTAL	
													0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6238	Divers	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6256	Missions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	17 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 105,00
6277	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 277,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 277,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6287	A d'autres organismes	0,00	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	397 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6337	Autres impôts, taxes,...(autres organismes)	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	288 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 513 705,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 479 500,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 900,00
6332	Coïssations versées au F.N.A.L.	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 830,00	2 080,00	0,00	0,00	0,00	7 610,00
6336	Coïssations CNFPT et Centres de gestion	0,00	2 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 160,00	7 040,00	0,00	0,00	0,00	22 550,00
64111	Rémunération principale	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	563 150,00	337 500,00	0,00	0,00	0,00	1 018 650,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 150,00	16 850,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	69 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 700,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	202 200,00
64131	Rémunerations	0,00	18 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 600,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	359 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 900,00
6451	Coïssations à l'I.U.R.S.S.A.F.	0,00	25 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 650,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	299 700,00
6453	Coïssations aux caisses de retraite	0,00	39 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 050,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	307 150,00
6454	Coïssations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 075,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	17 925,00
6458	Coïssations aux autres organismes sociaux	0,00	475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	3 715,00
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 450,00	0,00	0,00	0,00	7 450,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	47 591,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 591,00
65738	Autres organismes publics	0,00	47 591,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 591,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	249 824,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 740,12
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
67441	aux budgets annexes	0,00	239 824,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 824,12
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 916,00
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 232,80	3 457,30	0,00	0,00	0,00	41 710,10

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV											
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 252,80	3 457,30	0,00	0,00	41 710,10
6811	Dotation aux amort. des immos incorporelles et corpore	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 252,80	3 457,30	0,00	0,00	41 710,10
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	0,00	2 186 939,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 775 831,10	0,00	0,00	0,00	3 962 771,00
	Recettes réelles	0,00	2 186 939,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 775 831,10	0,00	0,00	0,00	3 962 771,00
002	Resultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	0,00	167 239,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 239,90
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	167 239,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 239,90
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 000,00	0,00	0,00	0,00	223 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 505 151,10	0,00	0,00	0,00	1 505 151,10
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 095 001,10	0,00	0,00	0,00	0,00	1 095 001,10
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 000,00	0,00	0,00	0,00	325 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	2 019 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 680,00	0,00	0,00	0,00	2 067 380,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 680,00	0,00	0,00	0,00	37 680,00
74751	GFP de rattachement	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
7478	Autres organismes	0,00	19 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 700,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)		
Dépenses de l'exercice	1 103 780,12	1 103 780,12
011 Charges à caractère général	1 103 780,12	1 103 780,12
012 Charges de personnel et frais assimilés	518 140,00	518 140,00
65 Autres charges de gestion courante	288 225,00	288 225,00
67 Charges exceptionnelles	47 591,00	47 591,00
RECETTES TOTALES (2)	2 186 939,90	2 186 939,90
Recettes de l'exercice	2 019 700,00	2 019 700,00
74 Dotations, subventions et participations	2 019 700,00	2 019 700,00
Restes à réaliser - reports	167 239,90	167 239,90
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	167 239,90	167 239,90

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 02
CHAPITRES	020 Administration générale de la collectivité
DEPENSES TOTALES (2)	1 103 780,12
Dépenses de l'exercice	1 103 780,12
011 Charges à caractère général	518 140,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	288 225,00
65 Autres charges de gestion courante	47 591,00
67 Charges exceptionnelles	249 824,12
RECETTES TOTALES (2)	2 186 939,90
Recettes de l'exercice	2 019 700,00
74 Dotations, subventions et participation	2 019 700,00
Restes à réaliser - reports	167 239,90
002 Résultat de fonctionnement reporté (i)	167 239,90

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales		Total
	520 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice			
011 Charges à caractère général	2 137 217,58	2 137 217,58	2 137 217,58
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 137 217,58	2 137 217,58	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	568 343,78	568 343,78	
67 Charges exceptionnelles	1 513 705,00	1 513 705,00	
	38 252,80	38 252,80	
	16 916,00	16 916,00	
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	1 775 831,10	1 775 831,10	1 775 831,10
013 Atténuations de charges	223 000,00	223 000,00	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 505 151,10	1 505 151,10	
74 Dotations, subventions et participations	47 680,00	47 680,00	

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52		
	520 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficulté
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice			
011 Charges à caractère général	86 774,40	1 780 091,08	269 365,68
012 Charges de personnel et frais assimilés	86 774,40	1 780 091,08	269 365,68
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 485,00	480 631,78	38 227,00
67 Charges exceptionnelles	33 470,00	1 279 945,00	200 000,00
	3 819,40	14 514,30	18 932,68
	0,00	5 000,00	11 916,00
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	35 150,00	1 410 001,10	330 680,00
013 Atténuations de charges	0,00	15 000,00	208 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 150,00	1 385 001,10	85 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	10 000,00	37 680,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN	A1.1	IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAL FONCTIONNEMENT

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	721 773,30	721 773,30
Dépenses de l'exercice	721 773,30	721 773,30
011 Charges à caractère général	40 746,00	40 746,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	677 570,00	677 570,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 457,30	3 457,30

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01	02	Total
	Opérations non ventilables	Administration générale	
DEPENSES TOTALES (2)	6 800,00	46 082,65	52 882,65
Dépenses de l'exercice	6 800,00	46 082,65	52 882,65
Non individualisées en opérations	6 800,00	46 082,65	52 882,65
020 Dépenses imprévues (investissement)	6 800,00	0,00	6 800,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	46 082,65	46 082,65
RECETTES TOTALES (2)	0,00	91 521,90	91 521,90
Recettes de l'exercice	0,00	179,61	179,61
Non affectées aux opérations	0,00	179,61	179,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	179,61	179,61
Restes à réaliser - reports	0,00	91 342,29	91 342,29
Non affectées aux opérations	0,00	91 342,29	91 342,29
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	91 342,29	91 342,29

Sous-fonction 02

	020	Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	46 082,65	46 082,65
Dépenses de l'exercice	46 082,65	46 082,65
Non individualisées en opérations	46 082,65	46 082,65
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	46 082,65	46 082,65
RECETTES TOTALES (2)	91 521,90	91 521,90
Recettes de l'exercice	179,61	179,61
Non affectées aux opérations	179,61	179,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	179,61	179,61
Restes à réaliser - reports	91 342,29	91 342,29
Non affectées aux opérations	91 342,29	91 342,29
001 Solde d'exécution de la section d'investis	91 342,29	91 342,29

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DÉPENSES TOTALES (2)	88 358,35	88 358,35
Dépenses de l'exercice	85 582,35	85 582,35
Non individualisées en opérations	85 582,35	85 582,35
20 Immobilisations incorporelles	6 298,80	6 298,80
21 Immobilisations corporelles	79 283,55	79 283,55
Restes à réaliser - reports	2 776,00	2 776,00
Non individualisées en opérations	2 776,00	2 776,00
21 Immobilisations corporelles	2 776,00	2 776,00
RECETTES TOTALES (2)	47 923,80	47 923,80
Recettes de l'exercice	47 923,80	47 923,80
Non affectées aux opérations	47 923,80	47 923,80
040 Opérations d'ordre de transfert entre secteur	38 252,80	38 252,80
10 Dotations, fonds divers et réserves	9 671,00	9 671,00

Sous-fonction 52

CHAPITRES (1)	520 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de	523 Actions en faveur des personnes en	524 Autres services
DÉPENSES TOTALES (2)	2 960,00	27 776,35	57 380,00	242,00
Dépenses de l'exercice	2 960,00	26 622,35	56 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	2 960,00	26 622,35	56 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	6 298,80	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 960,00	20 323,55	56 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	1 154,00	1 380,00	242,00
Non individualisées en opérations	0,00	1 154,00	1 380,00	242,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 154,00	1 380,00	242,00
RECETTES TOTALES (2)	4 304,40	14 514,30	28 113,68	986,42
Recettes de l'exercice	4 304,40	14 514,30	28 113,68	986,42
Non affectées aux opérations	4 304,40	14 514,30	28 113,68	986,42

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

Sous-fonction 52

	520 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de	523 Actions en faveur des personnes en	524 Autres services
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 819,40	14 514,30	18 932,68	986,42
10 Dotations, fonds divers et réserves	485,00	0,00	9 186,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE	- 27 - CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE	BP	2019
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2

PRESENTATION CROISSE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 662,00	1 662,00
Restes à réaliser - reports	1 662,00	1 662,00
Non individualisées en opérations	1 662,00	1 662,00
21 Immobilisations corporelles	1 662,00	1 662,00
RECETTES TOTALES (2)	3 457,30	3 457,30
Recettes de l'exercice	3 457,30	3 457,30
Non affectées aux opérations	3 457,30	3 457,30
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 457,30	3 457,30

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Credits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

BP 2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

IV

A2.2

Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau de taux (5)	Périodicité des remboursements (6)
Total général									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer la périodicité annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

BP 2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N						
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Type de taux (12)	Index (13)
Total général							

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie de emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB 1015077/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisées au 768.

IV

A2.2

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
Barrière simple (B)													
Option d'échange (C)													
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
Autres types de structures (F)													
TOTAL GENERAL													

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation françaises ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écarts d'indices hors zone euro / 5 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	Indices en euros	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) Autres indices
			Nombre de produits	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.								
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).			% de l'encours					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)			Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier			Nombre de produits					
			% de l'encours					
			Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)			Nombre de produits					
			% de l'encours					
			Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé			Nombre de produits					
			% de l'encours					
			Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5			Nombre de produits					
			% de l'encours					
			Montant en euros					
(F) Autres types de structures			Nombre de produits					
			% de l'encours					
			Montant en euros					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			29/06/2017
800,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique..	15	29/06/2017
Linéaire	Appareil de levage, ascenseur	20	29/06/2017
Linéaire	Autres matériels	5	29/06/2017
Linéaire	Bâtiment léger, abris	12	29/06/2017
Linéaire	Camion et véhicule industriel	8	29/06/2017
Linéaire	Coffre-fort	20	29/06/2017
Linéaire	Equipement des cuisines	10	29/06/2017
Linéaire	Equipement garages et ateliers	10	29/06/2017
Linéaire	Equipement sportif	10	29/06/2017
Linéaire	Installation et appareil de chauffage	10	29/06/2017
Linéaire	Instruments de musique à vent	5	29/06/2017
Linéaire	Instruments de musique sauf à vent	10	29/06/2017
Linéaire	Logiciel	2	29/06/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	29/06/2017
Linéaire	Matériel informatique	3	29/06/2017
Linéaire	Materiels audiovisuels	5	29/06/2017
Linéaire	Matériels sportifs	5	29/06/2017
Linéaire	Mobilier	10	29/06/2017
Linéaire	Motos, Mobylettes,scooteurs	7	29/06/2017
Linéaire	Plantation	15	29/06/2017
Linéaire	Signalisation : barrières, panneaux	5	29/06/2017
Linéaire	Vélos	5	29/06/2017
Linéaire	Voiture	7	29/06/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	6 800,00	I 6 800,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	6 800,00	6 800,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	6 800,00	6 800,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	6 800,00	6 800,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 800,00	4 438,00	D001 0,00	11 238,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	51 560,71	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	9 850,61	9 850,61
10222	Dotations, fonds divers et réserves	9 850,61	9 850,61
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	41 710,10	41 710,10
28051	Concessions et droits similaires	8 374,40	8 374,40
281318	Autres bâtiments publics	754,00	754,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	746,00	746,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	18 317,38	18 317,38
281751	Réseaux de voirie	3 306,48	3 306,48
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 062,41	5 062,41
28184	Mobilier	2 800,01	2 800,01
28188	Autres immobilisations corporelles	2 349,42	2 349,42
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	51 560,71	0,00	91 342,29	0,00	142 903,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 11 238,00
Ressources propres disponibles	IV 142 903,00
Solde	V = IV - II (6) + 131 665,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019****C1**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6	0	6	0	0	2
Attaché	A	1	0	1	0	0	2
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur principal 1ère cl	B	1	0	1	0	0	0
Technicien	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif territorial	C	2	0	2	0	0	0
Administratif Principal Territorial 2ème cl	C	1	0	1	0	0	0
Assistant socio-éducatif	C	0	0	0	0	0	0
Educateur de jeunes enfants	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		3	3	6	0	11	11
Technicien	B	2	0	2	0	0	0
Adjoint Administratif territorial	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique territorial	C	1	2	3	0	11	11
Adjoint Technique territorial Principal 2ème cl	C	0	1	1	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		12	2	14	0	1	1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	A	0	0	0	0	0	0
Educateur de jeunes enfants	B	3	1	4	0	0	0
Educateur des A.P.S. principal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial d'animation	C	0	0	0	0	0	0
Agent social	C	8	0	8	0	1	1
Agent social Principal 2ème cl	C	1	0	1	0	0	0
Assistant socio-éducatif	C	0	1	1	0	0	0
Auxiliaires de puériculture principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3	1	4	0	1	1
auxiliaire de Puériculture principal 2ème cl	C	0	0	0	0	1	1
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	2	1	3	0	0	0

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Infirmier aux soins généraux hors classe	C	1	0	1	1	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		1	0	1	0	0	0
Educateur territorial des APS Principal 2ème cl	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		16	8	24	0	23	23
Adjoint technique territorial	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial d'animation	C	14	8	22	0	23	23
Adjoint territorial d'animation Princ 2ème cl	C	2	0	2	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		41	14	55	0	38	38

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité ; les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(5) Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).

(6) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019****C1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Attaché	A	ADM			0,00	
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM			0,00	
auxiliaire de Puériculture principal 2ème cl	C	MS			0,00	
Agent social	C	S			0,00	
Adjoint Technique territorial	C	TECH			0,00	
Agent occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
Psychologue de Cl normale	B	MS			0,00	
Adjoint administratif territorial	C	ADM			0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019		C1	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 - contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN DEPENSE**

10 janvier 2019 15:38:10

Collectivité : CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Budget : CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE 2018

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonné	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				4 436,43 €
2031 - Frais d'études	520	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	522	9 480,00 €	9 480,00 €	0,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	522	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	64	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	522	1 596,00 €	0,00 €	0,00 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	64	3 727,68 €	3 727,68 €	0,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	522	10 497,84 €	6 949,52 €	320,40 €
2182 - Matériel de transport	523	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	520	2 160,00 €	1 089,60 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	522	11 557,07 €	9 780,40 €	331,20 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	64	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2184 - Mobilier	522	6 397,06 €	1 254,22 €	502,48 €
2184 - Mobilier	64	447,60 €	3 994,80 €	652,80 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	522	500,00 €	0,00 €	0,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	523	78 270,00 €	4 016,00 €	1 380,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	524	2 000,00 €	793,42 €	242,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	64	0,00 €	0,00 €	510,75 €
Total des dépenses		180 633,25 €	41 085,64 €	4 436,43 €



**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN DEPENSE**

10 Janvier 2019 15:38:24

Collectivité : CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Budget : CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE 2018

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Chapitre 20				
2031 - Frais d'études	520	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	522	9 480,00 €	9 480,00 €	0,00 €
Chapitre 21				
21318 - Autres bâtiments publics	522	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	64	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	522	1 596,00 €	0,00 €	0,00 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	64	3 727,68 €	3 727,68 €	0,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	522	10 497,84 €	6 949,52 €	320,40 €
2182 - Matériel de transport	523	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	520	2 160,00 €	1 089,60 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	522	11 557,07 €	9 780,40 €	331,20 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	64	0,00 €	0,00 €	496,80 €
2184 - Mobilier	522	6 397,06 €	1 254,22 €	502,48 €
2184 - Mobilier	64	447,60 €	3 994,80 €	652,80 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	522	500,00 €	0,00 €	0,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	523	78 270,00 €	4 016,00 €	1 380,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	524	2 000,00 €	793,42 €	242,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	64	0,00 €	0,00 €	510,75 €
Total des dépenses		180 633,25 €	41 085,64 €	4 436,43 €

4 436,43 €

Page 1 sur 1

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
 299 rue du Haut des Granges
 27300 Bernay

Etat des dépenses engagées non mandatées
 CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 2018

Compte	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser
Engagement : 242 - Tapis de motricité - RPAM BRIONNE 2188	64	Tiers : SPORTIBEL.com	510,75 €
Engagement : 243 - Stores à bandes verticales - R.A.M. BLR 2184	64	Tiers : SARL MICHEL PESTEL	510,75 €
Engagement : 775 - Renouvellement aspirateur professionnel MDE 2158	5221	Tiers : SARL HYGIAL NORMANDIE	652,80 €
Engagement : 782 - 2 TABLES 2188	524	Tiers : TRIGANO MDC	320,40 €
Engagement : 813 - Achats chaises aish neuville 2184	5221	Tiers : WESCO	320,40 €
Engagement : 814 - Achat fauteuils pa serquigny 2184	5222	Tiers : SAS BUT COSY BERNAY	242,00 €
Engagement : 815 - Tronconneuse d'abattage STIHL MS500 i 2188	523	Tiers : Société D.R.T.	242,00 €
Engagement : 834 - Terminaux EJ 2018 2183	64	Tiers : SARL PIAD TECH	140,00 €
2183	64		140,00 €
2183	5221		1380,00 €
2183	64		1380,00 €
2183	5221		1380,00 €
			828,00 €
			165,60 €
			165,60 €
			165,60 €
			165,60 €
			165,60 €

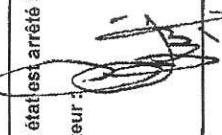


Etat des dépenses engagées non mandatées

CIAS INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 2018

10/01/2019 - 15:37:20

N° engagement	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2153 - Autres installations, matériel et outillage techniques						
775	Renouvellement aspirateur professionnel MDE	SARL HYGIAL NORMANDIE	5221		320,40 €	
					320,40 €	775
Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique						
834	Terminalux E/J 2018	SARL PIAD TECH	64		828,00 €	
834	Terminalux E/J 2018	SARL PIAD TECH	64		165,60 €	834
834	Terminalux E/J 2018	SARL PIAD TECH	5221		165,60 €	834
834	Terminalux E/J 2018	SARL PIAD TECH	64		165,60 €	834
834	Terminalux E/J 2018	SARL PIAD TECH	5221		165,60 €	834
Compte : 2184 - Mobilier						
243	Stores à bandes verticales - R.A.M. BLR	SARL MICHEL PESTEL	64		1155,28 €	
813	Achats chaises alsh neuville	WESCO	5221		652,80 €	243
814	Achat fauteuil pa serquigny	SAS BUT COSY BERNAY	5222		362,48 €	813
					140,00 €	814
Compte : 2188 - Autres immobilisations corporelles						
242	Tapis de motricité - RPAM BRIONNE	SPORTIBEL.com	64		2132,75 €	
815	Tronconneuse d'abattage STIHL MS500 i	Société D.R.T.	523		510,75 €	242
782	2 TABLES	TRIGANO MDC	524		1380,00 €	815
					242,00 €	782

Le présent état est arrêté à la somme de :	4436,43 €
L'ordonnateur :	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Brionne, le 29/03/2019
Le Président,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Brionne, le 29/03/2019

Nombre de membres en exercice :

21

Nombre de membres présents :

12

Nombre de suffrages exprimés :

11

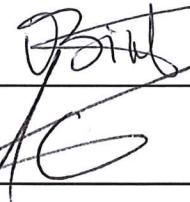
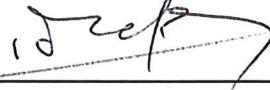
VOTES : Pour : 11

Contre : 0

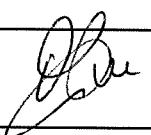
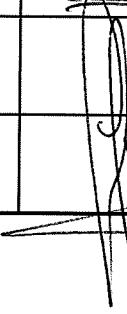
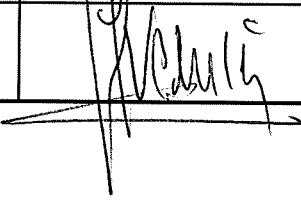
Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2019

Les membres du Conseil d'administration,

M. Jean-Claude ROUSSELIN	
Mme Julie BLOTIERRE	
Mme Sandrine VANDERHOEVEN	
M. André ANTHIERENS	
Mme Martine VATINEL	
Mme Brigitte BINET	
M. Yannick MALHERBE	
M. Daniel PERDRIEL	
Mme Agnès VAN DEN DRIESSCHE	
M. Roger DELAMARE	
M. Pierre MALARGÉ	
Mme Maité JORISSEN	
Mme Christelle TERRASSE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. Laurent PALADE	
Mme Elisabeth ERARD	
M. Michel du MESNIL-ADELÉE	
M. Loïc PENVEN	
M. Patrice ARNAUD	
M. Pascal GRIHAULT	
M. Pascal KAREB	
M. Gérard GUÉNIER	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Brionne, le 29/03/2019